

Présent pour la première fois sur le Salon Autonomie Atlantique, Logévie, bailleur social depuis près de 60 ans, est une entreprise sociale pour l'habitat, filiale d'Action logement (1%). Elle a pour mission de réhabiliter, gérer et construire des logements. Logévie est reconnue pour son expertise dans les structures pour seniors et personnes âgées ainsi que les résidences intergénérationnelles. Face à l'évolution de l'espérance de vie, Logévie souhaite apporter des réponses accessibles à des personnes aux ressources modestes en réhabilitant et construisant des établissements (résidences autonomie et Ehpad).

« Si le groupe s'est d'abord tourné vers les Etablissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad), nous avons, par la suite, trouvé d'autres solutions offrant confort, sécurité et

bien-être, détaille Sandra Mirailh, chef de projets innovation pour Logévie. Aujourd'hui, nous avons concrétisé 8 000 logements principalement en Gironde. »

Parmi les solutions concrétisées, on retient la première résidence intergénérationnelle thématique, labellisée Haute sécurité santé par APAVE ; Elle est sortie de terre aux Bas-sins à flot. « Il s'agit de la résidence Concert'ô. Elle comprend 54 logements, du T2 au T4, certains dits traditionnels pour des familles, d'autres (49%) sont dédiés aux seniors ou pour des collocations avec l'aidant. Cette résidence a été imaginée autour de la thématique de la musique. Nous avons donc décliné l'architecture, mais aussi les animations et le lien social autour de cette passion. Une salle collective permet notamment d'avoir un lieu où se retrouver pour

partager un planning d'activités. » Dans cette même perspective, Logévie a livré en décembre dernier à Cenon, Ludik, sa seconde résidence intergénérationnelle, totalement dédiée aux jeux. Les animations débutent dès le mois d'avril.

En parallèle, Logévie est en train de construire, tous jours à Cenon, une nouvelle résidence autonomie de 80 logements (T1 bis et T2) qui accompagnera les résidents vers plus d'autonomie. « Au-delà d'une adaptation au vieillissement et d'une sécurisation optimale, la résidence proposera un restaurant (service à table et self-service), une salle d'animation au rez-de-chaussée et pour chacun des quatre étages, un salon et une terrasse. Cette résidence autonomie accueillera les seniors de l'établissement Paul-Ramadier de Cenon », conclut Sandra Mirailh.

STAND B34

ZOOM SUR HANDIBAT® ET SILVERBAT® DE LA CAPEB

La Confédération de l'artisanat des petites entreprises du bâtiment (Capeb) propose plusieurs marques ou qualifications adaptées au marché de la rénovation énergétique, de l'accessibilité et de l'adaptabilité des logements. Face à une population vieillissante et une politique gouvernementale qui favorise le maintien à domicile, elle a décidé de créer une marque Handibat® puis Silverbat® certifiant les professionnels qui s'engagent dans une démarche de qualité.

« Ces certifications aident les artisans à identifier les problématiques liées à la perte de l'autonomie, explique Sonia Dugas, secrétaire générale de la Capeb Gironde. Nous les mettons en situation de handicap pour qu'ils comprennent très précisément les difficultés que peuvent rencontrer leurs clients afin qu'ils proposent les solutions les mieux adaptées sur le long terme. » Cette formation comprend aussi un volet sur les organismes financiers. « Ainsi, l'artisan a les outils pour conseiller le client sur le plan financier et l'orienter vers les bonnes structures. » Les dossiers de ces professionnels sont renouvelés chaque année et les avis des clients sont pris en compte. Ces marques permettent certes d'identifier des artisans compétents mais surtout de confiance. Un gage de sérénité pour ces publics qui ont besoin d'être rassurés. En Gironde, il faut savoir que 43 professionnels sont référencés Handibat® et Silverbat®.

STAND A25